



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

informatique

Question écrite n° 929

## Texte de la question

M. Dominique Baudis appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation de la société Thomainfor-France, filiale à 100 % de Thomson CSF, vendue en février dernier au groupe financier américain Livra Global Services. Depuis cette date, Thomainfor est en état de cessation de paiement et le tribunal de commerce de Versailles vient de prononcer sa mise en redressement en nommant un administrateur judiciaire. Cette entreprise de maintenance de matériels et de logiciels informatiques a pour principaux clients, dans l'agglomération toulousaine, le CNES et l'Aérospatiale. Les salariés de Thomainfor demandent sa réintégration au sein du groupe Thomson CSF. Il lui demande les moyens qui seront mis en oeuvre pour maintenir les emplois de cette entreprise et les services qu'elle rend à la communauté aéronautique et spatiale de Toulouse.

## Texte de la réponse

La situation de la société Thomainfor a continué à se dégrader après sa reprise en février 1997 par le groupe Libra Global Services, et l'entreprise a été mise en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Versailles le 26 juin 1997. Depuis lors, plusieurs entretiens organisés pour recueillir des informations complémentaires, notamment avec les représentants syndicaux, ont conforté les services du ministère dans l'opinion que la période d'observation accordée par le tribunal pouvait être mise à profit pour déboucher sur une solution enfin durable pour l'entreprise. Pour sa part, le ministre s'est déjà assuré de la volonté du groupe Thomson d'apporter son appui à l'administrateur judiciaire et a donné pour instruction à ses services de fournir à ce dernier toute l'assistance dont il pourra avoir besoin pour aboutir à une solution satisfaisante pour les salariés, créanciers et clients de cette entreprise.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Baudis](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 929

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juillet 1997, page 2356

**Réponse publiée le :** 15 septembre 1997, page 2991